



## TER PACA : LA CONCURRENCE ET LA FILIALISATION, C'EST TOUJOURS NON !

### Rien ne doit changer pour les cheminots !

L'ouverture à la concurrence des deux lots en PACA fait l'objet, depuis deux ans, de nombreux commentaires, débats, rencontres... Pourtant, encore aujourd'hui, à quelques jours de l'appel à volontariat, les justes revendications des cheminots ne sont toujours pas prises en compte !

A de nombreuses reprises, les cheminots dans l'unité, ont exprimé leur opposition à un projet rétrograde tant du point de vue du service aux usagers, que des conditions sociales proposées.

Car Direction et Région peinent encore à justifier le projet autrement que pour faire du dumping social ! D'ailleurs, le service aux usagers se détériorera en conséquence et parallèlement à la dégradation des conditions de vie, de travail et de rémunération des cheminots.

Le flou entretenu sur le niveau de transfert ne présage rien de bon, et les quelques promesses n'engagent que ceux qui y croient !

**En responsabilité, l'ensemble des organisations syndicales en PACA ont déposé le 30 janvier dernier une Demande de Concertation Immédiate.**

### DES REPONSES TOUJOURS INSATISFAISANTES !

A la suite du dépôt de la DCI, la direction a fait des annonces : car elle a pleinement conscience des bouleversements qu'elle engendre, et de la colère des cheminots.

Les organisations Syndicales en PACA réaffirment leur opposition au processus d'ouverture à la concurrence. Dans ce cadre, la *mise à disposition* des personnels, au contraire du *transfert*, permettrait de garantir un socle social équivalent à celui actuellement en vigueur dans le GPU.

Pour le moment, les réponses sont insuffisantes :

- ⇒ La « garantie rémunération nette », à temps de travail équivalent, calculée sur les 12 derniers mois précédant le transfert, reste une garantie floue et problématique, autant dans le calcul en amont que dans le mécanisme qui le permettra ensuite.

- ⇒ Concernant les garanties disciplinaires : l'échelle des sanctions augmente ; les conseils de disciplines ne sont plus requis pour des sanctions importantes comme les mutations disciplinaires.
- ⇒ Concernant la mobilité, la concurrence et la filiale éloigneront de fait un peu plus les cheminots des opportunités de carrière du groupe : aucune contractualisation avec l'ATM (Agence Territoriale Mobilité) n'est pour l'instant envisagée par la filiale.
- ⇒ En plein conflit sur le sujet des retraites, la monétisation des CET en lieu et place de jours épargnés pour la fin d'activité est inacceptable. Cette vision est révélatrice du manque de confiance qui sépare la direction de ses salariés car, pour rappel, la création du CET est pleinement liée à une compensation relative suite aux précédentes réformes des retraites.
- ⇒ Concernant les activités sociales, la direction a une vision réductrice en les considérant uniquement sous le prisme des tickets restaurants et de l'installation de « tisaneries » dans les locaux de la filiale Sud-Azur. Pour garantir la pérennité des CASI, nous revendiquons la possibilité de mutualiser les budgets des Activités Sociales et Culturelles.

Sur l'ensemble des points sensibles (rémunération, métier, condition de travail...) la direction n'apporte aucune garantie supplémentaire que les obligations légales. Elle renvoie à des négociations après transfert, ce qui revient à dire : « venez perdre votre statut, votre réglementation du travail, et nous vous dirons ensuite ce qui vous arrivera ! »

Que ce soit pour SUD AZUR ou pour TRANSDEV, les promesses sont floues, les conditions ne sont pas claires, la marche forcée vers le transfert doit s'arrêter : aucun cheminot ne fait le choix du dumping social ! Tous savent que le transfert est coercitif pour celles et ceux qui le refuseraient. Il organise au mieux une mutation forcée au pire un licenciement sans recours !

La région PACA est à la croisée des chemins : avec une convention régionale TER en fin de cycle et une ouverture à la concurrence ni faite et ni à faire ... Politique et direction doivent se rendre à l'évidence, comme d'autres régions avant, et réouvrir le chantier d'une nouvelle convention REGION/SNCF sur l'ensemble du territoire pour garantir un réel service public au public, dans le respect des droits des cheminots !

**LE 28 FEVRIER**  
**EN GREVE ET EN RASSEMBLEMENT**  
DEVANT LA DIRECTION REGIONALE, JOUR DU CSE TER PACA

**EXIGEONS DES REponses !**